

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE PAROISSE

## Mardi 18 septembre 2012

### 1 Ouverture

24 personnes participent à cette Assemblée d'automne.

M. Michel Rohrer préside cette Assemblée; M. Philippe Ritter président ordinaire étant excusé.

M. Rohrer souhaite la bienvenue aux paroissiens présents ainsi qu'aux représentants des autorités qui ont répondu à notre invitation.

Monsieur Beat Abegglen, Prés. du Conseil Synodal ; Mme.Fabienne Rime, déléguée pour le conseil municipal de Monthey.

Mme.Chantal Métral, déléguée pour Champéry ; Mme Sylvianne Coquoz pour Massongex.

Les excusés : MM. le Curé Jérôme Hauswirth ; M. le Préfet Antoine Lattion ; Mme R-Marie Antille, sous préfète; Mme. Josiane Granger Présidente de Collombey-Muraz; M. Bernard Moulin, Prés de Massongex ; Mme Evelyne Preitner pour Troistorrents

Les conseillers de paroisse : C. Borboën, G. Chessex,

Pour les paroissiens : M. Jean . Doyen ; Madame Régine Dubosson secrétariat; Mmes Claudine Giroud; Elisabeth Delacoste ; Lisa Viredaz.

### 2 Lecture de la Confession de foi de l'EREV

Mario Giacomino diacre de la paroisse, prononce l'énoncé de notre confession Protestante.

### 3 Désignation de 2 scrutateurs

Sont désignés: Mme Sylvie Fracheboud et M. Jacques Calame.

### 4 Budget 2012

Le budget est présenté par Robert Burri, président du CP.

#### Résumé des chiffres

Frais de culte

#### Charges

649'490.-

#### Recettes

649'490.-

Ménage paroissial

110'100.--

115'700.-

#### **Totaux**

**759'790.-**

**765'190.-**

Résultat budget équilibré, soit un léger excédent de +

Fs 5600.-

#### Commentaires de la trésorerie:

Rubrique 3010. augmentation des charges salariales, ( 3ème poste ministériel).

" " 4000. comprend uniquement les frais courant d'immeuble affectés au culte.

La cure est à la charge du locataire.

" " 4501: légère diminution pour ce compte Présence Protestante et P'tit signe.

" " 5082: augmentation de recettes, dû au nombre de places de parc louées.

" " 5090 augmentation de la contribution des communes

Compte 51: Récupération de l'aumônerie des prisons+frais, soit 70% sur frais de culte et 30% au ménage paroissial.

Dans les comptes "ménage paroissial", la rubrique 8801 constitue un nouveau compte, pour soutien par publicité sur le site internet de la paroisse par des entreprises ou commerces régionaux

La rubrique 8802 est un compte de transit en relation au compte 5801

Nous passons à l'approbation de ce budget 2013.

L'Assemblée approuve à main levée les comptes de budget tel que présentés.

M. Rohrer président ad hoc remercie la trésorière Mme Micheline Ecoffey..

### 5 Infos sur le temple de Champéry et sur la cure

Donné par R. Burri de la commissions des bâtiments paroissiaux, en remplacement de M. Philippe Ritter, excusé.

### Temple de Champéry.

Les frais de réfection extérieur du temple de Champéry se sont montés à FS 56'000.- (Budget initial de 100'00.-) pour des travaux d'échafaudage, de réfection de façade, réparation de l'horloge, peinture des barrières métalliques.

D'autres part quelques fidèles paroissiens bénévoles se sont engagés cet été pour le nettoyage du toit du clocher et des murs entourant cette propriété et différents petits travaux.

Il reste le local annexe situé à l'arrière du temple dont le planché est à refaire.

Pour l'heure ces charges ont été prises par le comte de l'association des bâtiments, mais Robert Burri précise que différents comités de soutien des Eglises ont été contactés et vont se déterminer prochainement à notre égard.

Mme Deslex, intendante bénévole pour ce temple, souhaite la réfection de ce local annexe.

M. Burri en profite pour la remercier pour son travail depuis de nombreuses années.

### La cure

Cette villa paroissiale est louée en l'état actuel à un privé, pour 2 ans.

Sa réfection nécessiterait une somme de 250-300 mille, ce qui ne serait pas la meilleure option, compte tenu des besoins potentiels dans la ville de Monthey.

Un groupe de travail se constitue actuellement avec la participation d'un architecte de la place Montheysanne.

Des propositions de projets sont énumérées par le président du CP et il semblerait s'orienter pour la construction d'un petit immeuble avec propriété par étage.

Différents partenaires régionaux pourraient être intéressés à acquérir des nouveaux locaux, nous ne pouvons pas entrer davantage en matière pour le moment.

M. Burri informe que l'Assemblée de paroisse devra voter pour un accord de principe pour l'octroi d'un crédit d'étude pour une somme de Fs 20'000.-

Cette Assemblée est fixée au calendrier pour le 11 novembre prochain.

## **6 Parole aux invités**

M. Beat Abegglen prés du CS apporte les salutations des membres du Conseil Synodal.

Il remarque la motivation de cette paroisse de Monthey (la plus grande du Valais en nombre de paroissiens).

il forme également des vœux de réussite pour atteindre nos objectifs futurs.

Mme Métral pour Champéry Remercie pour l'accueil de ce soir, elle nous informe qu'elle ne se représentera pas pour une nouvelle période à la municipalité.

Mme Rime, conseillère communale à Monthey nous demande de prendre le temps de bien réfléchir sur les projets avant de les réaliser.

Mme Coquoz pour Massongex Précise que souvent se sont les mêmes interrogations ou préoccupations qui touchent la population dans une communauté villageoise ou citadine, d'où la nécessité de mettre nos synergies en commun.

M. Robert Zamaradi Notre nouveau pasteur est appelé à donner son sentiment après environ une cinquantaine de jours de fonction.

Il se sent très bien accueilli ici à Monthey, (J'ai été appelé pour renforcer la vie communautaire, précise-t-il) Actuellement il crée ses contacts, et nous présente quelques affiches pour les groupes interactifs qu'il veut mettre en place. Il est applaudi.

## **7 Divers**

Philippe Genton pasteur, fait part de son sentiment d'un énorme soutien des paroissiens des communes qui composent notre paroisse et se réjouit de cette dynamique qui s'établit entre autorités, citoyens et paroissiens.

L'assemblée se clôture à 21h30 avant de partager le verre de l'amitié.

Le président ad hoc

Michel Rohrer

Le secrétaire

J-Paul Viredaz